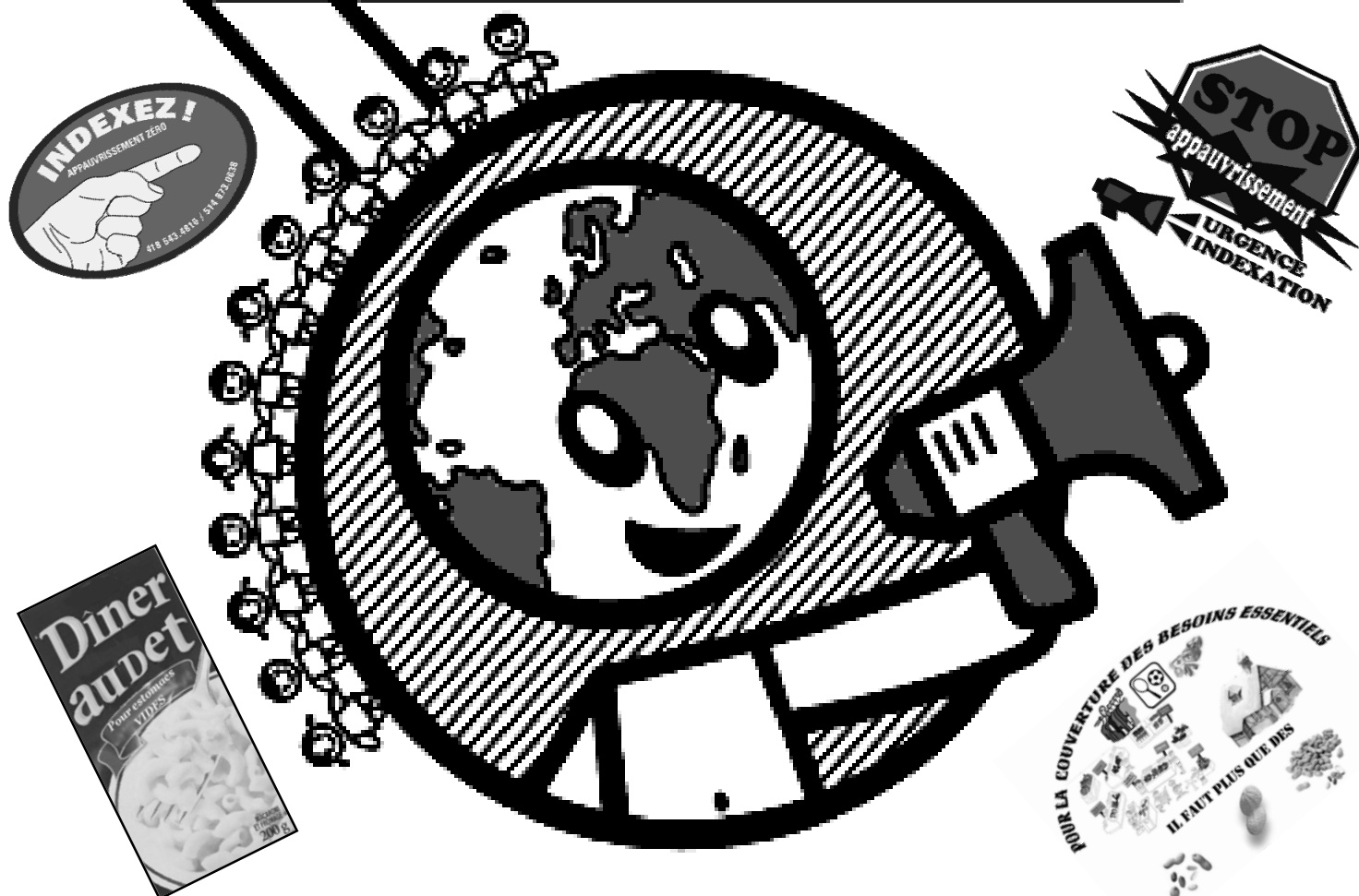


Les mémoires d'une lutte



INDEXATION!



**Association pour la défense des droits sociaux
Québec métro**

Mars 2009

Racontez-nous vos luttes !

Même sans espoir, la lutte est encore un espoir
- Romain Rolland

Cette histoire, vous la connaissez peut-être... C'est celle de sans voix qui prennent parole, de gens ordinaires qui changent le monde, de cœurs battants, de ventres vides qui grondent, d'indignéEs en lutte pour la dignité, d'organisations solidaires pour cet autre monde possible.

Cette histoire, comme hélas tant d'autre, débute par une injustice. Avril 2004, le gouvernement dévoile son intention d'appauvrir les personnes supposées « aptes au travail » (sans contrainte à l'emploi ou avec contraintes temporaires). Pour les cinq prochaines années, elles ne seront pas pleinement indexées.

Appauvrir les plus pauvres. L'inacceptable... Les personnes assistées sociales se sont levées, se sont tenues debout, ont lutté, encore et encore.

Il s'en est fait des actions pour dénoncer la « demi indexation ». Des autocollants, des opérations massives de fax, des visites de députés, des actions régionales, des lettres pour la section des lecteurs des journaux, des entrevues médiatiques, un geste de désobéissance civile à l'Assemblée nationale, des signatures de pétitions, des envois aux éluEs de plusieurs centaines de boîtes de *Kraft Dinner*, une livraison de corde à linge au ministre des Finances, des manifestations nationales dont une ayant mobilisé près de 600 personnes, des tracts, un appui du Père Noël, des avis de réclamation livrés au ministère, des appels au ministre et aux députés, des communiqués de presse, des lettres d'engagement pour les députéEs, des déguisements, des « Avis de recherche »... Levons notre chapeau bien haut au *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* et à ses groupes membres pour leur créativité et leur audace !

Ça aura pris quatre années de lutte avant que le gouvernement rectifie son tir et annonce, en novembre 2008, la pleine indexation pour toutes les personnes assistées sociales. Pour nous, à l'*Association pour la défense des droits sociaux Québec métro*, il s'agit d'une victoire devant être soulignée... Une victoire obtenue grâce au courage et au travail acharné des militantes et des militants ! Une victoire obtenue grâce à la solidarité des groupes de femmes, des organisations populaires et communautaires, des syndicats, des groupes religieux, des associations étudiantes, etc. !

Nos luttes, nos espoirs, nos victoires... Et si on se les racontait ? C'est ce que nous ferons dans les pages suivantes.

Il était une fois, les mémoires d'une lutte, celle pour la pleine indexation des prestations d'aide sociale !

L'indexation et la politique

2002

Le 13 décembre 2002, à l'unanimité, l'assemblée nationale adopte le projet de loi 112, *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

« L'Assemblée tient le vote reporté à la séance du 12 décembre 2002, sur la motion de Mme Goupil, ministre de la Solidarité sociale, proposant l'adoption du projet de loi n° 112, *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

La motion est adoptée par le vote suivant :

Pour : **104** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 112 est adopté. »

- Assemblée nationale, 2^{ème} session, 36^{ème} législature
Procès-verbal, vendredi 13 décembre 2002 – no 144



Un article de la loi indique que le gouvernement a 60 jours pour adopter et rendre public un plan d'action gouvernemental précisant les activités qu'il prévoit réaliser pour atteindre les buts poursuivis par la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.



« Les buts poursuivis à la stratégie nationale sont les suivants :

1. Promouvoir le respect et la protection de la dignité des personnes en situation de pauvreté et lutter contre les préjugés à leur égard.
2. Améliorer la situation économique et sociale des personnes qui vivent dans la pauvreté et qui sont exclues socialement.
3. Réduire les inégalités qui peuvent nuire à la cohésion sociale.
4. Favoriser la participation des personnes et des familles en situation de pauvreté à la vie collective et au développement de la société.
5. Développer et renforcer le sentiment de solidarité dans l'ensemble de la société québécoise afin de lutter collectivement contre la pauvreté et l'exclusion sociale. »

- Article 13 de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

L'indexation et la politique

2003

Alors que le *Plan d'action gouvernemental de lutte à la pauvreté* est attendu, le 12 mars 2003, Bernard Landry, Premier ministre du Québec, annonce le déclenchement d'une campagne électorale. Le 14 avril, c'est le Parti Libéral du Québec qui remporte les élections. Deux semaines plus tard, Claude Béchard est nommé ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale...



Claude Béchard a été ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du 29 avril 2003 au 18 février 2005.

2004

Le 2 avril 2004, avec près d'un an de retard, le gouvernement libéral rend public son Plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté pour 2004 à 2009. Ce document se nomme «*Concilier liberté et justice sociale : un défi pour l'avenir*».



C'est dans ce Plan que le gouvernement annonce l'**indexation partielle pour les « aptes » au travail pour les cinq prochaines années.**

« Le taux d'indexation sera celui utilisé pour l'indexation du régime d'imposition des particuliers. Dans le cas des personnes aptes au travail, cette indexation sera partielle en ce qui a trait à l'aide financière de base. »

- Extrait de *Concilier liberté et justice sociale : un défi pour l'avenir*, Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, avril 2004.

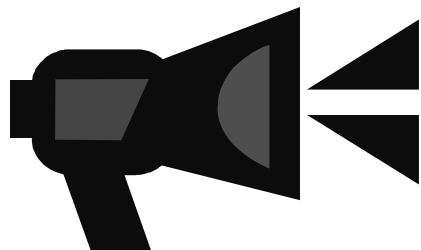
L'indexation, ça veut dire quoi ?

À chaque année, le coût de la vie augmente. Le loyer, la facture d'épicerie, le coût des vêtements, (etc, etc.), tout augmente. Pour suivre la hausse du coût de la vie, notre revenu doit être ajusté. Depuis quelques années, c'est ce que fait le gouvernement, le 1^{er} janvier. Il n'augmente pas nos prestations, il ne fait que les ajuster en fonction de la hausse du coût de la vie.



L'indexation et la politique

L'indexation, c'est donc une façon d'empêcher les personnes se s'appauvrir davantage. En nous annonçant, dans son Plan d'action de lutte à la pauvreté, qu'il va indexer partiellement les personnes « aptes » au travail (les personnes sans contrainte à l'emploi et celles avec des contraintes temporaires), le gouvernement nous dit qu'il va les appauvrir...



**Annoncer l'appauvrissement des personnes dans un plan de lutte à la pauvreté ??? C'est quoi l'idée ???
Ensemble, luttons pour l'indexation !**



« Nous avons décidé de mettre la responsabilité sur ces gens [les prestataires aptes au travail]. S'ils veulent s'en sortir, ils auront les outils. S'ils ne veulent pas, il y aura indexation partielle. C'est une décision qu'ils devront prendre ».

- Claude Bécharde, cité dans Le Devoir, édition du 03 et 04 avril 2004.

Le 11 juin, le ministre Bécharde présente un projet de réforme de l'aide sociale. C'est l'inacceptable projet de loi sur l'aide aux personnes et aux familles (Projet de loi 57). Mais ça, c'est une autre histoire...

2005

Le 1^{er} janvier 2005, tel qu'annoncé dans son plan de lutte à la pauvreté, le gouvernement indexe partiellement les personnes « aptes ». Elles n'obtiennent qu'une demi-indexation (puisque le taux accordé aux personnes contraintes sévères est de 1,43 %, les autres n'obtiendront que 0,72 %).

Le 18 février, le Premier ministre Jean Charest procède à un remaniement ministériel. Michelle Courchesne est la nouvelle ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.



Michelle Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du 18 février 2005 au 18 avril 2007.

L'indexation et la politique

La ministre Courchesne hérite de la réforme de l'aide sociale amorcée par Claude Béchar. C'est elle qui mènera à l'adoption de la *loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, le 15 juin 2005. Jusqu'au bout, elle refusera d'inclure l'indexation pleine et entière à la réforme.

«C'est une décision qui a été prise. Je ne reviens pas sur cette décision-là ».

- Michelle Courchesne, questionné par un journaliste à propos de l'indexation, lors d'un point de presse tenu le 1^{er} juin 2005.



2006

Le 1^{er} janvier 2006, pour une deuxième année consécutive, le gouvernement libéral appauvrit les plus pauvres en faisant le choix de la demi-indexation. Les personnes sans contrainte et avec contraintes temporaires à l'emploi obtiennent une indexation partielle de 1,21 %, la moitié de celle accordée aux personnes avec contraintes sévères, qui elles sont indexées de 2,43 %.

Pour légitimer la décision du gouvernement et pour tenter de calmer l'ardeur des groupes militants, la ministre fait publier une lettre aux lecteurs sous le titre de : « *indexation des prestations : un geste de plus pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* ».



2007

Le 1^{er} janvier 2007, le taux d'indexation accordé aux personnes avec des contraintes sévères est de 2,03 %. Encore une fois, les personnes supposément « aptes » au travail ne reçoivent qu'une indexation partielle (1,01 %). Après trois ans de demi-indexation, le *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* calcule que le gouvernement a économisé plus de 100 millions \$ sur le dos des plus pauvres.

L'indexation et la politique

Le 26 mars 2007, c'est jour de scrutin pour les Québécoises et Québécois. Pour la première fois en près de 130 ans, le Québec sera dirigé par un gouvernement minoritaire. Le 18 avril, le Premier ministre Charest



présente son Conseil des ministres. Sam Hamad est placé à la tête du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Sitôt nommé, il se met déjà dans l'embarras en tenant des propos empreints de préjugés.



« Les BS qui n'ont pas de contrainte à l'emploi ne sont pas intéressés à aller travailler. Ils ont tout... »

- Sam Hamad, Journal de Québec, 23 avril 2007

2008

Que s'est-il passé le 1^{er} janvier 2008 ? Eh oui, fidèle au *Plan d'action de lutte à la pauvreté*, le ministre Hamad impose une autre demi-indexation. (0,6 % pour les « aptes » et 1,2 % pour les « inaptes »).

Le 4 novembre, Monique Jérôme-Forget, ministre des Finances et présidente du Conseil du Trésor présente de nouvelles mesures pour mieux faire face aux impacts de la crise financière. Parmi ces mesures, une bonne nouvelles pour nous : la pleine indexation pour toutes les personnes assistées sociales !

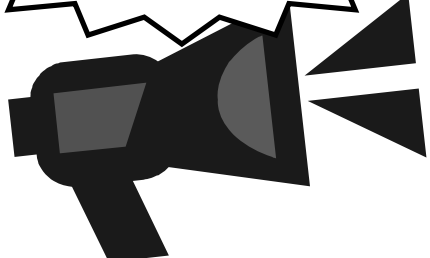
« Par ailleurs, la ministre annonce la pleine indexation des prestations d'aide sociale versées aux ménages aptes au travail, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2009. »

- Communiqué de presse, du 04 novembre 2008



2009

Victoire !! Le 1^{er} janvier 2009, toutes les personnes assistées sociales sont pleinement indexées au taux de 2,36 %. Selon le Plan d'action, le gouvernement était supposé les appauvrir encore une fois avec la demi-indexation. En luttant, les militantes et militants des groupes populaires ont réussi à le faire reculer.



Nos luttes ces 5 dernières années

**« La ministre Courchesne,
À' misère à nous enchaîne »**

RÉPAREZ LES
POTS
CASSÉS !



21 avril 2005 : la ministre Michelle Courchesne nous rend visite à l'ADDS-QM...

22 novembre 2005 : l'ADDS-QM débarque chez les députéEs ! Pour la campagne INDEXEZ, l'ADDS-QM et R♀SE du Nord visitent Michel Després, député de Jean-Lesage, pour obtenir un engagement clair de sa part.

DÉCLARATION INDEXEZ



POUR L'INDEXATION COMPLÈTE DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE POUR TOUTES LES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES

Moi, _____, député de _____
(Nom du député) (Circonscription)

je m'engage à respecter la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Je suis en accord avec le principe d'un Québec sans pauvreté et je crois que les personnes en situation de pauvreté ne doivent pas être appauvries davantage. Ainsi, j'appuie la revendication de l'indexation complète des prestations d'aide sociale pour toutes les personnes assistées sociales.

Signature : _____

Date : _____

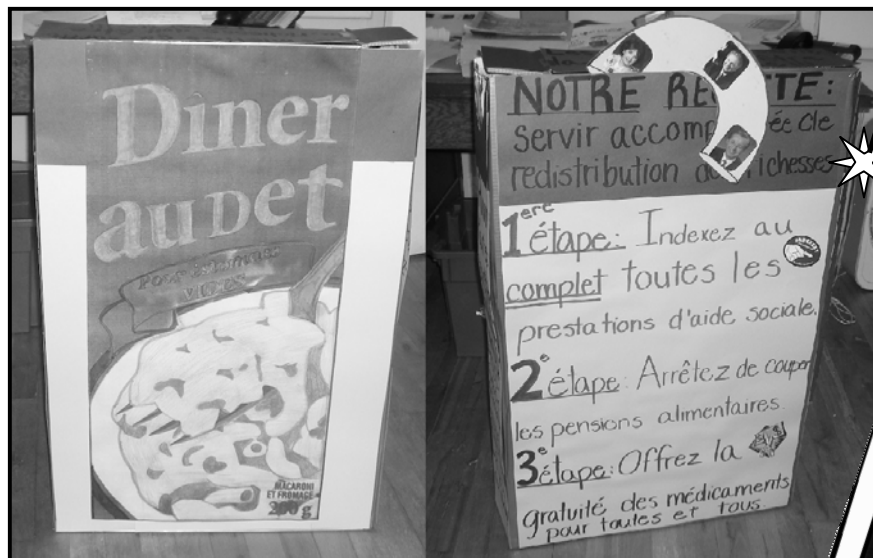
Vous pouvez aussi chercher la déclaration signée au bureau de votre député.

Le 13 décembre, les groupes du Front commun des personnes assistées sociales du Québec manifestent à Québec pour réclamer l'indexation complète et la couverture des besoins essentiels.

7 décembre 2005 : action de désobéissance civile. L'ADDS-Rive-sud, R♀SE du Nord et l'ADDS-QM crient leur colère lors de la période de question depuis la tribune du public de l'Assemblée nationale.

**« Indexation à moitié,
Appauvrissement assurée »**

Nos luttes ces 5 dernières années



**« Ça écoeure le Kraft Dinner,
On veut du pain et du beurre ! »**



23 mars 2006 : écoute collective du budget et du discours de monsieur Audet.

13 mars 2006 : Party de « kraft dinner » chez le ministre Després par l'ADDS-QM, l'ADDS Rive-sud et R^{SE} du Nord dans le cadre de la campagne : Les miettes ça suffit! La richesse doit être répartie !

À l'attention de :
Michel Audet
Ministre des Finances
12, rue St-Louis, 1^{er} étage
Québec (Qc) G1R 5L3

2006,
Jean Charest
Premier-ministre
Edifice Honoré-Mercier
835, boul. René-Lévesque Est, 3^e étage
Québec (Qc), G1A 1B4

**Les miettes, ça suffit !
La richesse doit être répartie !**

Dans le prochain budget provincial, ça prend des mesures urgentes pour lutter contre la pauvreté ! En solidarité avec le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, nous réclamons :

- L'indexation annuelle complète des prestations pour toutes les personnes assistées sociales.
- Le rétablissement de la gratuité des médicaments pour les personnes assistées.
- L'exemption totale de la pension alimentaire reçue pour enfant du montant de la prestation d'aide sociale.

Nom du groupe : _____

Adresse : _____

Personne à contacter : _____

Copie conforme : _____ députéE de _____

Faites connaître votre participation au : _____

3811 personnes donnent un appui aux revendications du FCPASQ. Le 22 mars 2006, on dépose ces appuis au Ministère des Finances.



Nos luttes ces 5 dernières années



Automne 2006 : campagne de fax ou de courriel aux éluEs dans le cadre de la campagne « URGENCE indexation! Il faut plus que des peanuts ».



21 octobre 2006 : à l'initiative du FCPASQ, 600 personnes manifestent à Montréal pour l'indexation.



**« Ensemble, luttons,
Pour l'indexation ! »**

**« Indexer à l'aide sociale,
C'est un minimum vital ! »**

12 décembre 2006 : Le père Noël appuie l'indexation et la couverture des besoins essentiels en manifestant devant l'Assemblée nationale avec l'ADDS-QM, l'ADDS Rive Sud et R_♀SE.



Nos luttes ces 5 dernières années



Semaine de la dignité
2007 : manifestation
le 7 mai.



29 octobre 2007 : pour fêter
l'Halloween, l'ADDS-QM et
R♀SE du Nord manifeste au
bureau de Sam Hamad.



« Gouvernement hors la loi,
au service du patronat »

« On s'laissera pas appauvrir,
On s'laissera pas désunir ! »

Nos luttes ces 5 dernières années



21 novembre 2007 : manifestation du FCPASQ au bureau du ministre de la Solidarité sociale. Les militantes et militants déposent des avis de réclamation au montant dont elles se sont appauvries. Au total, c'est plus de 100 millions \$ que le gouvernement a dérobé à l'ensemble des personnes assistées sociales!



28 février 2008 : manifestation pour obtenir des mesures de lutte à la pauvreté dans le prochain budget, au ministère des Finances. Organisée par FCPASQ.



5 décembre 2008 : dévoilement des résultats de la campagne de lettres d'engagement des candidatEs par l'ADDS-QM, l'ADDS Rive-sud et R♀SE du nord.

Des acteurs et actrices du changement social

Qu'est-ce que ça vous apporte de lutter?



Moi ça m'apporte de la confiance en moi. C'est important pour moi de lutter pour ceux qui vivent la même chose que moi... En plus lutter m'enrichit : ça me permet de rencontre des gens et d'apprendre avec eux et grâce à eux.



Ça meuble mes égarements, ça met les choses à leur place. Ça donne un sens à la vie, ça sort de la puérité.

Ça permet de dessiner certains pourtours de notre société et j'ajouterais même plus que c'est gratifiant.



En luttant j'améliore mes conditions de vie et celle des autres. En plus, je me rends utile.

Plus on est mieux c'est!



On se fait voir, on montre qu'on existe. C'est parce qu'on est pauvre qu'on est des bouche-trous. On montre nos droits et on se fait respecter comme être humain.



On fait respecter nos droits. C'est important de se mobiliser!



Ça me fait me sentir une actrice pour le changement social de la société.

Quand on a des victoires je ça me fait me sentir utile et c'est la preuve qu'on ne fait pas tout ça pour rien.

Des acteurs et actrices du changement social

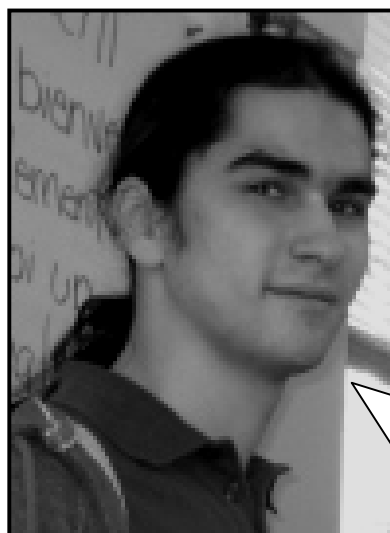
C'est notre manière de bâtir brique par brique un monde sans oppression, sans exploitation.



J'exprime des revendications, des choses que je veux défendre/gagner. C'est un bon moyen de transporter mon agressivité en lutte.



Ça permet de changer les lois afin de vivre plus décemment.



Ça me permet d'être conséquent, parce que j'agis pour une conception de l'égalité et de justice que je partage avec les autres.



Améliorer la condition des personnes appauvries.



Si on luttait pas le gouvernement couperais plus. On a gagné des gains en luttant. Si il n'y avait personne, ce serait pire. En plus le gouvernement en mettrait plus encore dans sa poche.

Des acteurs et actrices du changement social



Ça m'apporte des défis. Ça me permet d'apprendre des choses. C'est aussi un défi de comprendre ce pourquoi on milite.



Ça donne une bonne avancée pour la cause de la pauvreté. C'est un sujet tabou dont il faut parler de plus en plus. Je vois ça large, mais comme on a pas assez d'agent pour se loger/nourrir ça entraîne la maladie et la pauvreté et il faut lutter contre ça.

Moi ça me permet de revenir en arrière me rappeler des conditions de la mort de mon frère et de me grounder dans les condition de la pauvreté pour la combattre.



Ça me permet de connaître des choses et de m'appliquer dans quelque chose. Ça me permet de rencontrer des gens.



Et si on continuait...

Des ministres ont passé, des élections ont eu lieu, des défaites,

À force de courage et de ténacité, les personnes assistées sociales et leurs organisations ont continué la lutte.

Ce n'est qu'un début...

Nous avons eu le ministre Béchard, la ministre Courchesne, et le ministre Sam Hamad... Tous et toutes ont contribué à appauvrir les plus pauvres... Jusqu'à cette année. Étant donné que la nouvelle indexation a été annoncée une veille d'élection, il est permis de penser qu'il ne s'agit que d'une gâterie pour mettre les personnes à faible revenu dans la poche des libéraux... Toutefois, même si le geste a été fait avec une arrière pensée évidente, les libéraux nous montrent ici qu'ils se sont rappelés des luttes et des revendications que nous avons eu au cours des cinq dernières années. Ils se sont souvenus que c'était ce que nous voulions... Par contre, cette victoire ne représente qu'un début, une ouverture... La victoire sera entière lorsque le gouvernement choisira d'empêcher l'appauvrissement futur de la population en incluant la pleine indexation dans le texte même de la loi. De plus, il faudra que le gouvernement rende sa valeur au chèque d'aide sociale. C'est-à-dire qu'il devra recalculer l'aide sociale pour qu'elle ait la même valeur selon le coût de la vie qu'avant les indexations partielles qu'elle a subi. Mais l'indexation n'est pas le seul front du combat. En effet, les objectifs de la loi 112 sont aussi de lutter contre les préjugés qui divisent. Concrètement, les catégories à l'aide sociale (sans contraintes et avec contraintes sévères) entretiennent le préjugé qu'il y a de bons pauvres et de mauvais pauvres. D'autre part, il faudra continuer à lutter pour que les pensions alimentaires cessent d'être détournées par le gouvernement... L'indexation de janvier est le premier pas d'une marche que nous essayons de faire prendre à la société québécoise depuis des années. La route est longue, mais il faut y croire, car c'est ensemble que nous pourrons parvenir à cheminer dans la bonne direction.